

**COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE
CONSEIL MUNICIPAL
DU 14/12/2021**

Date de convocation : 09/12/2021

Date d'affichage : 09/12/2021

Sous la présidence de Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances,

Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, MULLER Laurent, SCHLEGEL Régis, NACHI Lahcène, SORRENTINO Claudia, MEYER Laure, KOELSCH Guillaume, PEIFER Michelle, DUBOCQUET Sylviane, BODO Bénédicte, SCHMITT Jean-François

Absents représentés/excusés :

STERN Didier, procuration à Bernard JEDAR

Absents non excusés :

M. le Maire ouvre la séance à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Le quorum, avec 14 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Les procurations suivantes ont été reçues :

- STERN Didier, procuration à Bernard JEDAR

Institution et vie politique

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L2121-15 du CGCT

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne MEYER Laure, secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu de la séance du 09 novembre 2021

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion 09 novembre 2021.

Finances locales

3. DCM2021059 - Révision des loyers (3.3)

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité (15 voix pour, 0 abstentions, 0 contre)** Décide de réviser les loyers à compter du 1/01/2022 comme suit :

Logements communaux	Loyer 2022
4 rue des mésanges, logement groupe scolaire	218 €
2a rue de l'église	275 €
38 grand rue à Dieding	489 €
logement du restaurant 8 rue de l'église	289 €

4. DCM2021060 - Dotation aux provisions pour créances douteuses (7.1)

Le Conseil Municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, notamment le principe de prudence et de sincérité budgétaire, et l'obligation de constituer une provision pour risque dans le cadre du non-recouvrement de créances,

Considérant que le régime de provisionnement semi-budgétaire est de droit pour les communes,

Considérant que le risque d'irrecouvrabilité de certaines créances est avéré,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité (15 voix pour, 0 abstentions, 0 contre)**

- ✚ **Décide** de constituer une provision pour risques pour un montant total de 8.20 €
- ✚ **Décide** d'imputer ce montant à l'article 6817 du budget communal en tant que provision semi-budgétaire.

5. Demande de subventions – plan de financement

a) DCM2021061 - Demande de subventions– aménagement de combles (7.5)

Le conseil municipal,

Vu le projet d'aménagement des combles d'un bâtiment communal dont le montant estimé des travaux est de 52 366.31 € HT et

Après délibération, **à l'unanimité (15 voix pour, 0 abstentions, 0 contre)**

- ✚ Approuve les travaux d'aménagement des combles d'un bâtiment communal à hauteur de 52 366.31 € HT
- ✚ Fixe le plan de financement suivant :

NATURE DES ACHATS	MONTANT DES TRAVAUX en € HT	Fonds CASC	COMMUNE
Travaux d'aménagement	52 366.31 €	26 183.15 €	26183.15 €
FINANCEMENT	52 366.31 €	50 %	50 %

✚ Autorise M. le Maire à solliciter une subvention au titre du fonds de concours de 50 % auprès de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluence,

✚ Autorise M. le Maire à effectuer toutes démarches inhérentes à ce dossier

b) DCM2021062 - Demande de subventions– hangar communal

Le conseil municipal,

Vu le projet de construction d'un hangar communal près de l'atelier actuel afin de centraliser les équipements et outils nécessaires à l'exercice des missions des agents des services techniques, dont le montant estimé des travaux est de 69 940 € HT

Après délibération, **à l'unanimité (15 voix pour, 0 abstentions, 0 contre)**

- ✚ Approuve les travaux de création d'un hangar communal à hauteur de 69 940 € HT
- ✚ Fixe le plan de financement suivant :

NATURE DES ACHATS	MONTANT DES TRAVAUX en € HT	DETR	Fonds CASC	COMMUNE
Les honoraires d'architecte Le terrassement et gros oeuvre La charpente et toiture L'électricité	1 550.00 € 40 859 .00€ 23 681.00 € 3 550.00€	41 784.00 €	13 928.00 €	13 928.00 €
FINANCEMENT	69 940 €	60 %	20 %	20 %

- ✚ Autorise M. le Maire à solliciter une subvention au titre de la DETR2022 de 60 % auprès des services de l'Etat
- ✚ Autorise M. le Maire à solliciter une subvention au titre du fonds de concours de 20 % auprès de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluence,
- ✚ Autorise M. le Maire à effectuer toutes démarches inhérentes à ce dossier

c) DCM2021063 -Demande de subventions–sentier pommeraie/forêt

Le conseil municipal,

Considérant le projet de création d'un chemin piéton doté d'un éclairage public reliant le lotissement la Pommeraie à la rue de la forêt, pour un montant total de 52 149 € HT

Après délibération, **à l'unanimité, à l'unanimité (15 voix pour, 0 abstentions, 0 contre)**

- ✚ Approuve l'opération « Réalisation d'un cheminement doux pommeraie/forêt » pour un montant de 52 149.00 € HT
- ✚ Fixe le plan de financement suivant :

NATURE DES ACHATS	MONTANT DES TRAVAUX en € HT	DETR /DSIL	AMISSUR (amendes de police)	COMMUNE
Réalisation du cheminement Eclairage public	33 988.00 € 18 161.00 €	23 467.00 €	18 252.00 €	10 430.00 €
FINANCEMENT	52 149.00 €	45 %	35 %	20 %

- ✚ Autorise M. Le Maire a sollicité une subvention DETR2022 de 45 % auprès des services de l'Etat.
- ✚ Autorise M. le Maire à solliciter une subvention au titre du fonds de concours de 22.5 % auprès de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluence,
- ✚ Autorise M. le Maire à effectuer toutes démarches inhérentes à ce dossier.

d) DCM2021064 - Demande de subventions – Eclairage public T3

Le conseil municipal,

Considérant le projet de rénovation de l'éclairage public Tranche 3 dont le cout total s'élève à 85 790.00 € portant sur le remplacement des lampes 4 faces par des lampes LEDS rue principale, rue de l'église

Après délibération, **à l'unanimité (15 voix pour, 0 abstentions, 0 contre)**

- ✚ Approuve les travaux de remplacement de l'éclairage public Tranche 2 pour un montant HT de 18 470 €
- ✚ Fixe le plan de financement suivant :

NATURE DES ACHATS	MONTANT DES TRAVAUX en € HT	DETR	Fonds CASC	COMMUNE
Eclairage public T3	85 790.00 €	47 185.00 €	19 303.00 €	19 303.00 €
FINANCEMENT	85 790.00 €	55 %	22.5 %	22.5 %

- ✚ Autorise M. Le Maire a sollicité une subvention DETR2022 de 55 % auprès des services de l'Etat.
- ✚ Autorise M. Le Maire a sollicité une subvention au titre de l'AMISSUR (amendes de police) de 35 % auprès du Conseil Départemental de la Moselle
- ✚ Autorise M. le Maire à effectuer toutes démarches inhérentes à ce dossier.

6. DCM2021065 - Dotation annuelle aux écoles

Le conseil municipal, après délibération, **à l'unanimité (15 voix pour, 0 abstentions, 0 contre)**

- ✚ Fixe les dotations de fonctionnement allouées aux écoles à :
 - ✓ 21.00 € par élève de l'école primaire
 - ✓ 21.00 € par élève de l'école maternelle
- ✚ Décide de prendre en charge :
 - ✓ La totalité du coût d'entrée à la piscine pour les élèves
 - ✓ Les frais des déplacements pédagogiques dans la limite de 6 déplacements par année et par école
 - ✓ 50% des frais de transports pour l'excursion de fin d'année
- ✚ Fixe à 100 € la participation versée par élèves du CM2 issus de la commune pour leur sortie pédagogique annuelle.
- ✚ Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2022.

7. DCM2021066 - Réponse à demandes de subventions diverses : APE Maternelle – APE Primaire – bibliothèque pédagogique Sarreguemines Ouest

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, **à l'unanimité (15 voix pour, 0 abstentions, 0 contre)**

- ✚ verse une subvention de 50 € à la bibliothèque pédagogique Sarreguemines Ouest ;
- ✚ verse une subvention de 76.50 € à l'association des parents d'élèves de l'école maternelle pour financer une sortie cinéma.
- ✚ verse un subvention de 147.25 € à l'association des parents d'élèves de l'école primaire pour financer l'achat de livres offerts aux écoliers.
- ✚ Les crédits sont disponibles au chapitre 65 article 6574.

Autres domaines de compétence

8. DCM2021067 - RGPD – Adhésion à la mission « RGPD » du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)

Le conseil municipal,
 Considérant le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle (dit le « CDG57 »).

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité (15 voix pour, 0 abstentions, 0 contre)**

DECIDE

- d'autoriser le Maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG 57, précisant notamment le coût relatif à l'exercice de cette mission facultative, en application de l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,
- d'autoriser le Maire à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale,
- d'autoriser le Maire à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG 57, comme étant notre Délégué à la Protection des Données.

Divers

6. Décisions prises par délégation

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 02 juin 2020 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ Exercice du droit de préemption urbain

N° DECISION	Objet	Surface M2	Localisation	Nomenclature ACTES
DEC2021028	Renonciation au droit de préemption bien cadastré section 2 – 188 et 39	692	1 impasse du canal	2.3

➤ Marchés publics

N° DECISION	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT HT	Nomenclature ACTES
2021DEC025	Travaux éclairage public T2	TPLEC LOUPERSHOUSE	17 884.00 €	1.1
DEC2021026	Travaux menuiseries groupe scolaire rénovation thermique	MENUISERIES ETTWILLER BITCHE	38 945.00 €	1.1
DEC2021027	Travaux éclairage public T2 – AVENANT 1	TPLEC LOUPERSHOUSE	986.00 €	1.1
DEC2021029	Travaux électricité – aménagement combles logement	CS ELECTRICIEN 57905 ZETTING	2 930.00 €	1.1
DEC2021030	Travaux installation chauffage – aménagement combles logement	FETIQUE CHAUFFAGE 57200 REMELFING	3 612.72 €	1.1
DEC2021031	Travaux sécurisation voirie rue foret rue des prés	SVH 57430 SARRALBE	1916.80 €	1.1

7. Divers et communication

- a) Plan relance forêt : le maire informe de l'accord de subvention pour le dossier de reconstitution de la forêt communale. L'aide sera de 26 022.72 €.
- b) Participation citoyenne : la gendarmerie tiendra une réunion d'information sur la participation citoyenne le 22 décembre prochain dans la salle socioculturelle. Il s'agit, sur la base du volontariat, de nommer des référents prévention et sécurité dans chaque quartier.

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 21 h 10.

**La présente séance comporte les délibérations n° 2021059 à 2021067
Et décisions par délégation n° DEC2021025 à DEC2031**

N° DCM/ DECISION/ ARRETE	OBJET	NOMENCLATURE ACTES
DCM2021059	Révision des loyers	3.2
DCM2021060	Dotation aux provisions pour créances douteuses	7.5
DCM2021061	Demande de subventions– aménagement de combles	7.5
DCM2021062	Demande de subventions– hangar communal	7.5
DCM2021063	Demande de subventions–sentier pommeraie/forêt	7.5
DCM2021064	Demande de subventions – Eclairage public T3	7.5
DCM2021065	Dotation annuelle écoles	7.5
DCM2021066	Réponse à demandes de subventions diverses : APE Maternelle – APE Primaire – bibliothèque pédagogique Sarreguemines Ouest	7.5
DCM2021067	RGPD – Adhésion à la mission « RGPD » du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)	9.1
2021DEC025	Attribution Travaux d'éclairage public T2	1.1
DEC2021026	Attribution Travaux menuiseries groupe scolaire rénovation thermique	1.1
DEC2021027	Attribution Travaux éclairage public T2 – AVENANT 1	1.1
DEC2021028	Renonciation au droit de préemption bien cadastré section 2 – 188 et 39	2.3
DEC2021029	Attribution Travaux électricité – aménagement combles logement	1.1
DEC2021030	Attribution Travaux installation chauffage – aménagement combles logement	1.1
DEC2021031	Attribution Travaux sécurisation voirie rue foret rue des prés	1.1